

UNION POUR VERSAILLES

Construction illégale de terrains de padel dans le parc du Trianon Palace : un jugement au tribunal le 20 mai

Le contentieux entre la Ville de Versailles et le propriétaire du Trianon Palace se règlera devant le juge des référés au tribunal de Versailles le 20 mai. L'objet du litige : l'implantation sans autorisation, en décembre 2024, à la place de courts de tennis, de trois terrains de padel et de leurs structures métalliques de 7 m de hauteur, recouvertes de bâches, dans le parc du palace, à quelques centaines de mètres seulement du Château et dans un secteur sauvegardé inconstructible. Les différents avertissements, mise en demeure, arrêtés municipaux auront été sans effet sur le propriétaire de l'hôtel de luxe, Michel Ohayon, détenteur de la Financière immobilière bordelaise (FIB). Nous tenons à rappeler que dans la cité royale, site patrimonial remarquable, toute construction est soumise à autorisation. La moindre transformation doit obtenir l'aval de l'architecte des Bâtiments de France.

En plus de la construction de ces terrains, les riverains se plaignent auprès de la Ville des nuisances sonores qui accompagnent cette activité. Ils ont lancé une pétition pour faire cesser le bruit sourd des balles frappant les raquettes et les cris des joueurs qui nuisent à leur tranquillité.

Malgré les avertissements et rappels à l'ordre, rien n'a été fait. Le propriétaire a joué sur les mots en justifiant que le toit est rétractable et n'a rien voulu entendre. Ne pouvant pas accepter que quelqu'un s'arroge le droit de construire au mépris des règles en vigueur, la Ville de Versailles a donc été obligée de prendre des mesures.

Le 6 janvier, la direction de l'Urbanisme de la Ville a dressé un procès-verbal pour construction sans autorisation. Il a été transmis deux jours plus tard au procureur de la République. Après la mise en œuvre d'une procédure contradictoire, la Ville a mis en demeure le 11 février le Trianon et son propriétaire de démonter ces installations sous un délai de 15 jours, avec une astreinte de 500 € par jour, dans la limite de 25 000 € et de remettre en état le site.

Dans le même temps, un arrêté municipal pris le 17 février a interdit l'activité de padel le week-end et entre 19h et 9h en semaine. Malgré l'envoi de la police municipale, nous avons constaté que l'activité continuait malgré tout. Des PV ont donc été dressés par la police municipale.

Face à cette obstination, la Ville a décidé de saisir la justice « pour non-respect des règles d'urbanisme, construction sans autorisation et exercice d'une activité illégale » et a réclamé le démontage de cette structure sous 15 jours et, en cas de non-exécution, la possibilité de procéder elle-même au démontage et stocker les installations aux frais du Trianon Palace.

Si la beauté et le cadre de vie de notre ville sont appréciés des Versaillais et des visiteurs, c'est grâce à des règles d'urbanisme strictes. Elles s'appliquent à tous, sans exception. Notre équipe municipale et les services de la Ville de Versailles continueront à les faire respecter.

La majorité municipale

EN AVANT VERSAILLES

Reprendre nos droits sur nos enfants

Il est grand temps pour les Français de reconquérir ce droit fondamental et inaliénable des familles qu'est l'éducation de leurs enfants. C'est à nous parents, et à ceux à qui nous le déléguons librement, de les éduquer selon nos choix, nos convictions.

La mise en œuvre forcée des programmes EVARS à l'école va peut-être ouvrir les yeux des Français sur les intentions tyranniques et perverses de nos dirigeants. Ne vous laissez pas tromper : en maternelle, ce n'est pas de l'enseignement, c'est du formatage woke. « Apprendre à respecter les différentes structures familiales » aux enfants de 4 ans, c'est leur inculquer que deux femmes, deux hommes peuvent fonder une famille. « Repérer des discriminations issues de stéréotypes de genre » à 7 ans », c'est le cheval de Troie de la théorie du genre. Au collège, ce n'est pas de la prévention, c'est de l'initiation. « Assumer ses préférences » en 5^e, c'est amener un enfant à exprimer des orientations sexuelles.

« Faire des choix responsables en matière de santé sexuelle » en 4^e, c'est faire croire qu'une sexualité active à 13 ans est la norme, etc.

Qui peut souhaiter que son enfant entende parler de sexualité en son absence, par des personnes inconnues et aux motivations indéterminées, en des termes qu'elles choisiront sans nous, à des dates non communiquées et selon des modalités invérifiables ? Personne, bien évidemment, sauf ceux qui croient toujours au joli papier cadeau « C'est pour votre bien », comme au temps du Covid.

Mais l'école ne veut pas seulement faire de nos enfants les héritiers maudits de la révolution sexuelle, les proies de l'industrie du porno, les traumatisés d'une initiation prématurée à la sexualité qui viole leur psychisme. De réforme en réforme, dans une tambouille de mots-valises qui ne veulent rien dire, le niveau scolaire a dégringolé. On fait d'eux des abrutis, incultes et ignorants de leur histoire, parfaits consommateurs, dociles propagateurs de la pensée unique sur l'Union européenne, sur l'écologie, sur l'économie... (Mentionnons,

pour être honnêtes, les programmes d'internats d'excellence, réservés aux plus grands bénéficiaires de l'aide sociale... car l'Etat sait bien ce qui marche, mais ce ne sera pas pour nous.) La centralisation produit ainsi ce qu'il faut toujours attendre du manque de concurrence : la médiocrité. Coût total 160 Md€ par an, pour ceux qui croyaient l'école gratuite.

Le seul moyen de soustraire nos enfants à cette entreprise de démolition de leur psychisme et de leur intelligence est de réclamer la liberté scolaire : une vraie liberté, donc un chèque à dépenser dans le public, le privé, ou l'instruction en famille... En brisant le carcan de l'éducation d'État, elle offre une voie vers l'excellence et l'équité par la concurrence et la liberté pédagogique. Elle est, surtout, une nécessité urgente pour former des électeurs instruits, avertis, capables de s'élever contre l'incompétence consternante de nos « élites » et de choisir pour la France un autre modèle philosophique, moral et politique.

Céline Jullié pour En avant Versailles !
enavantversailles@gmail.com

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

VIVRE VERSAILLES - ÉCOLOGIE CITOYENNE

Le bruit et l'odeur en plus

Oui, je vais vous parler de voiture aujourd'hui. Ou plutôt « nous » allons vous parler de voiture suite au courrier anonyme de « 8 Versailles.e.s écologistes » que j'ai reçu, déplorant l'absence de progrès de la ville en matière de trafic automobile et dont voici le contenu légèrement tronqué pour respecter le nombre de caractères maximal. Je remercie le groupe qui m'a envoyé cette tribune de nous rappeler l'importance de cette thématique dont, il est vrai, nous ne parlons pas assez alors que j'en mesure chaque jour la gravité lorsque je vois aux heures de pointe nos enfants cernés par tous ces pots d'échappement, respirer leurs rejets mazoutés.

« Notre ville n'évolue pas en matière de trafic automobile. Notre état actuel de circulation et de stationnement date des 30 glorieuses et n'a hélas, pas évolué depuis 50 ans. Rendez-vous compte (...), les seules véritables rues piétonnes, aménagées il y a des décennies, restent les rues de Satory et des 2 Portes : 100 mètres chacune pour 85 000 habitants ! Depuis 30 ans, contrairement

à toutes les grandes villes de France, aucun axe n'a été piétonnisé.

Notre ville, située dans une cuvette, est cernée par 4 autoroutes et axes routiers très polluants (A13, A12, N12, A86) ; elle reste traversante et accueillante pour les voitures des communes alentours. Résultat, les voitures s'engouffrent en nombre, la pollution y stagne et les capteurs d'Airparis virent très souvent au rouge ou violet (...). Or, ce trafic n'est pas celui des Versailles.e.s : nous subissons de part notre proximité les particules qui se mettent dans nos poumons (20 000 morts par an en France). Les parkings géants à ciel ouvert défigurent notre espace public (...). Nos belles et larges avenues transformées en voies express dangereuses sont indignes d'une ville de patrimoine (...). De nombreux Versailles.e.s le regrettent car beaucoup pratiquent leur ville à pied, à vélo ou en bus (...).

A l'heure où notre municipalité communale sur ses actions en faveur de la nature et la biodiversité, comment justifier son immobilisme en matière de réduction du trafic automobile ? Il ne suffit plus de

faire des aménagements timides ou des zones 30 (par ailleurs peu respectées), nous devrions enfin avoir le courage de développer de véritables zones piétonnes dans nos quartiers historiques, avoir une stratégie globale de contournement de notre centre-ville pour réduire un trafic devenu trop dense, et optimiser le stationnement afin de dissuader les habitants des autres communes de venir trop facilement à Versailles en voiture. Car avec 5 gares, des réseaux cyclables et de bus efficaces, les alternatives existent !

(...) toutes les grandes villes de France ont su réduire la présence de l'automobile dans leur centre-ville. Alors, pourquoi pas Versailles ? Nous sommes persuadés que des actions fortes et courageuses, qui auraient dû être prises il y a bien longtemps, doivent être menées rapidement. Pour le bien-être, la tranquillité et la santé de tous les Versailles.e.s ! »

Texte de 9 Versailles.e.s
Liste Vivre Versailles

élu.es Stéphanie Belna & Moncef Elacheche
contact@viverversailles.org
www.viverversailles.org

ENSEMBLE VIVONS VERSAILLES

Bilan du mandat au Conseil communautaire de Versailles Grand Parc (VGP)

Le bilan de mandat doit intervenir avant le début de la campagne électorale des élections de mars 2026. Celui-ci ne vise pas les services, qui font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'on leur donne, mais la gouvernance de la collectivité territoriale et la politique menée par la majorité dans ce cadre. La Chambre Régionale des Comptes avait qualifié l'action communautaire de « réduite au minimum » sur la période 2015-2020, quid de la période 2020-2025 ?

Si des réalisations sont indéniables (cf. le rapport sur le développement durable), il aura fallu 8 ans pour que soit soumis au vote du conseil du 01/04/2025 le projet de PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), élaboré sans l'aide proposée par les associations écologistes. Le temps que le processus de validation et de consultation publique se déroule, il sera adopté au plus tôt lors du conseil du 7/10/2025. Saluons le travail réalisé et l'effort pour fixer des objectifs

mesurables. En théorie, car en pratique ? L'ambition affichée en conseil d'en faire le suivi tous les ans est louable, mais le doute est permis quand on voit que le diagnostic publié en août 2023 n'a pas été mis à jour des données qui datent au mieux de 2021. Faut-il rappeler que le PPBE (Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement) déposé à la Préfecture sans bruit et sans vote ! n'a fait l'objet d'aucun suivi pour les élus depuis 2023 ? Enfin, la propreté est toujours un sujet de préoccupation avec des maîtres de chiens incivils malgré les signalisations sur les trottoirs, des dépôts sauvages et des Points d'Apport Volontaire qui débordent régulièrement le week-end, en partie du fait de citoyens sans scrupules. Qu'attend-on pour mettre en place de la vidéo-surveillance, des patrouilles, des sanctions contre les incivilités ?

En matière de développement économique, les commerces ferment les uns après les autres à Versailles. Qu'on ne vienne pas pointer l'ouverture de Parly2 le dimanche, pour laquelle nous avons voté favorablement et que la Préfecture a validée. C'est le e-commerce qui tue les

petits commerces, il faut donc s'adapter à cette évolution structurelle par une politique volontariste de soutien aux centres commerçants des quartiers. En matière de tourisme, nous avons voté pour le transfert de la compétence au niveau de l'agglomération mais pas pour créer la société « Destination Paris Saclay » dont les élus n'ont aucune idée du plan de développement !

La majorité se félicite des réalisations mais ne se préoccupe pas assez de la performance des politiques publiques. La multitude de plans ne remplace pas une vision stratégique de développement du territoire avec des objectifs et des plans d'action mesurés périodiquement selon un calendrier partagé avec les élus. Ne pas s'engager ni mesurer la performance, empêche l'anticipation et exonère de devoir rendre des comptes.

Anne-France Simon
ensemblevivonsversailles@gmail.com
Ensemblevivonsversailles.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

RASSEMBLEMENT POUR VERSAILLES

Versailles, symbole national abandonné aux illusions locales

Dans une France secouée par l'insécurité et la perte de repères, Versailles n'est plus à l'abri. Ville de prestige, ville de pouvoir, elle est aussi devenue une ville où l'on se poignarde entre jeunes à la sortie des lycées, comme en témoigne la rixe d'avril 2025. Deux adolescents blessés, en plein centre-ville, dans une scène qui aurait été impensable il y a encore peu.

Le narcotraffic, quant à lui, prospère dans l'ombre, alimenté par un laxisme général et une impuissance municipale criante. Là où il faudrait de la fermeté, on trouve de la communication. Là où il faudrait du courage politique, on assiste à une gestion technocratique, comme si Versailles était une bulle hors du réel.

Soyons clairs : dans une ville de plus de 86 000 habitants, la gestion municipale est un acte profondément politique. Chaque choix, chaque renoncement a des conséquences. Ceux qui prétendent administrer sans "faire de politique" fuient en réalité leurs responsabilités.

Versailles, siège de tant d'institutions républicaines, est au cœur des rouages de l'Etat. Et pourtant, les Versaillais sont de plus en plus écartés des décisions qui les concernent. Les conseils de quartier, censés être des lieux de démocratie vivante, peinent à mobiliser et à peser. Cela nourrit la défiance et l'abstention.

Les seules considérations locales ne suffisent plus. Seule une vision d'ensemble, enracinée dans le réel et portée par une volonté politique claire, pourra inverser la tendance. Le Rassemblement National, premier parti de France, est aujourd'hui le seul mouvement capable, avec ses alliés, de décliner localement les solutions nationales qui s'imposent : sécurité, autorité, identité, justice.

Souvenez-vous que ceux qui parlent fort ne sont pas toujours ceux qui agissent. Trop souvent, nos élus locaux dotés d'une envergure nationale – qu'ils siègent à l'Assemblée ou à Bruxelles – tiennent localement des discours calqués sur ceux du Rassemblement National. Mais que font-ils lorsqu'il faut voter ? Ils se taisent, s'abstiennent ou suivent les consignes

de leur parti. Ce sont les champions de la communication, pas de l'action. Ils adoptent notre vocabulaire, mais jamais nos solutions. Ils critiquent l'ordre établi, mais en sont les premiers rouages. Ils se parent des habits de la fermeté, mais n'en n'assument pas les conséquences.

Au-delà des clivages partisans, ce sont les Français, les Versaillais, qui attendent des actes.

Que ce soit en responsabilité locale ou nationale, notre ligne est claire : restaurer l'autorité, défendre les Français, protéger nos territoires. À Versailles comme ailleurs, nous agissons avec cohérence, détermination et constance.

Plus que jamais, notre ville a besoin de clarté, de fermeté et de vérité. Elle a besoin d'élus qui défendent réellement, et à tous les niveaux, les intérêts des Versaillais.

Votre élue, Anne Jacqmin
Rassemblement pour Versailles
anne.jacqmin@versailles.fr

LE RÉVEIL DÉMOCRATIQUE ET SOLIDAIRE

Futurs aménagements

En mars 2025 a eu lieu l'enquête publique modifiant plan local d'urbanisme (PLU) et la future restructuration des bâtiments 145-147 rue Yves le Coz (projet de résidence mixte) et des Silos Montbaouron (projet de résidence étudiante). Vous trouverez ici quelques éléments de notre contribution.

Nous sommes favorables à la conversion des bâtiments de bureaux inoccupés en bâtiments d'habitations mais avons demandé des modifications pour mieux répondre aux besoins étant donnée l'offre dans Versailles.

Des deux bâtiments rue Yves Le Coz devraient résulter, selon nous, un premier bâtiment adapté à la résidence de personnes âgées et de jeunes travailleurs et un second bâtiment adapté à la résidence de familles et de jeunes travailleurs en incluant les personnes en situation de handicap (exemple fauteuils roulants).

Nous sommes d'accord avec une démarche de couture urbaine visant à réussir l'insertion des bâtiments dans le quartier avec

limitation des vis-à-vis et une hauteur ne devant pas dépasser les constructions existantes.

Nous proposons d'aller plus loin que l'obtention du certificat français HQE (haute qualité environnementale) en installant dans les deux bâtiments des panneaux solaires pour créer des appartements bioclimatiques et passifs (limiter la consommation d'énergie, le besoin de chauffage en hiver et de climatisation en été).

Nous sommes favorables à la création d'un espace vert entre les bâtiments, accessible à tous les versaillais et favorables à ce que d'autres espaces soient créés dans le quartier. Ainsi qu'à une plus forte stimulation à l'usage des transports publics et mobilités douces (vélo et marche).

Nous proposons que la priorité pour l'usage du rez-de-chaussée de ces bâtiments soit donnée à l'habilitation des espaces pour : crèche, boulangerie, médecin, etc. Cela est conforme à l'objectif manifesté dans la proposition à savoir l'implantation de locaux d'activités recevant du public.

Nous avons demandé l'augmentation de la zone de recul par rapport au domaine

ferroviaire à 40 mètres. Aujourd'hui nous devons préparer la ville à l'augmentation de l'usage des transports publics (déplacements quotidiens et marchandises) tout en protégeant la qualité de vie de nos concitoyens. Le bruit perturbe la concentration et le sommeil. Donc nous devons aller plus loin que le minimum de 20 mètres de distance inscrit dans le PLU actuel.

Nous avons exprimé un avis favorable pour la conversion des Silos Montbaouron en logements d'étudiants.

Pour la définition du stationnement spécifique pour les résidences étudiants, jeunes actifs et personnes âgées, un avis défavorable, vu le ratio proposé, sauf à le réduire à une place de voiture pour trente unités d'hébergement dans les zones bien desservies par le transport public.

Cela doit s'accompagner d'une politique visant à adapter en continu ces transports publics aux besoins des habitants.

Nous restons à votre écoute :

versailles2020@le-reveil-democratique-et-solidaire.fr

AVERTISSEMENT : ces textes sont des tribunes librement ouvertes aux groupes qui composent le Conseil municipal. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.